



FORMATION

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL(E) DE MAIRIE

Vous êtes polyvalent(e), autonome et souhaitez exercer un poste à responsabilités ? Le métier de secrétaire général(e) de mairie est fait pour vous !

Véritable bras droit du Maire et des élus municipaux, le(la) secrétaire général(e) de mairie gère l'ensemble des dossiers de la commune : état civil, affaires scolaires, urbanisme, finances, accueil du public, organisation des manifestations...

FORMATION COURTE

6 JANVIER - 11 AVRIL 2025

AU CDG 76 À ISNEAUVILLE

14 semaines de formation :

- **7 semaines de théorie** (dont 5 jours à distance)
- **7 semaines de stage** en commune

18 places disponibles

OBJECTIF DE FORMATION

Former des demandeurs d'emploi en vue d'intégrer une collectivité territoriale sur des postes de secrétaire général(e) de mairie.

Cette formation alterne acquisition de compétences théoriques et stages pratiques en commune pour parfaire ses connaissances.

À l'issue de la formation, les stagiaires pourront continuer à être accompagnés par le service intérim du CDG 76.



RÉMUNÉRATION

Pendant la formation, les stagiaires qui relèvent du régime d'indemnisation chômage par France Travail **continueront de percevoir cette allocation**. Celles et ceux qui ne pourront pas en bénéficier seront **indemnisé(e)s par la Région**.

PUBLIC

La formation s'adresse aux **demandeurs d'emploi*** :



Inscrits à France Travail



Titulaires au minimum du BAC (ou équivalent) avec une expérience professionnelle d'au moins 1 an



Titulaires du permis de conduire (véhiculé)

*ACCESSIBLE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



**POUR PLUS
D'INFORMATIONS**

VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?



RÉUNIONS DE PRÉSENTATION

- Vendredi 27 septembre 2024 à 10H
Dieppe, Agence France Travail
- Vendredi 27 septembre 2024 à 14H
Isneauville, Centre de Gestion 76
- Jeudi 3 octobre 2024 à 10H
Forges-les-Eaux, Théâtre municipal
- Vendredi 4 octobre 2024 à 9H30
Lillebonne, Maison des compétences



**Renseignements et inscription auprès
de votre conseiller « France Travail »**